

Tersagnac poursuit sa mobilisation

A LA UNE CAZAUBON

Publié le 15/05/2017 à 3h40 par **Henri Portes**.SUD OUEST



Les élus du territoire sont aux côtés de l'association Tersagnac.

PHOTO H. P.

Les professionnels de santé, membres de l'association Territoire santé Gascogne armagnac (Tersagnac), viennent de mener une nouvelle action, en distribuant dans les mairies et les commerces des 32 communes du territoire une pétition destinée aux citoyens, curistes et touristes. Elle « réclame le classement de notre territoire en zone déficitaire d'offres de soins (secteur Cazaubon et communes limitrophes). Rendons notre Communauté de communes du Grand Armagnac attractive pour l'installation de nouveaux médecins. Défendons l'accès aux soins, défendons la ruralité et notre droit à la santé. Défendons notre poumon économique, le thermalisme. »

Ce bassin de vie gersois et du Gabardan compte 16 000 habitants et 50 000 curistes, accompagnants et touristes.

Cette nouvelle action de Tersagnac, qui trouve auprès de la population locale un très bon accueil, fait suite à la mobilisation de Jean-Michel Augré, maire de Cazaubon, qui a envoyé un courrier à l'ARS (Agence régionale de santé), en début d'année, demandant le classement en zone déficitaire. Ce courrier était cosigné par le président de la Communauté de communes du Grand Armagnac, Didier Dupront, par

le président du Département, Philippe Martin, et par des professionnels de santé et des élus.

L'appel aux citoyens

Maintenant, c'est la mobilisation des citoyens, directement concernés par ce désert médical, que l'association Tersagnac sollicite. Cette pétition sera adressée à Mme Cavalier, la directrice de l'ARS Occitanie, afin d'appuyer la demande de classer ce territoire en « zone déficitaire ».

La population de ce secteur sera invitée à participer à une réunion publique, au Pôle de Cazaubon, au début du mois de juillet.

Contact : www.tersagnac.fr